



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LORIOR, ZONE ARTISANALE DES CROZES 26270 LORIOR SUR DROME déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Matthieu NUGUES, représentant de la société 123 SOLEIL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LOTISSEMENT LA CHATAIGNERAIE IMPASSE MOLIERE 07800 LA VOULTE SUR RHONE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
NUGUES Matthieu	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 09036 00020546101 90

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 novembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Charlène GONZALEZ
Chargée d'Affaires Professionnels
charlene.gonzalez@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Lorior

Zone artisanale des Crozes
26270 Lorior-sur-Drôme
Tél. 04 75 80 37 70
RCS Romans 791 056 963

